

## HISTORIQUE DE BERNEUIL SUR AISNE

Extrait du « Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art médiéval :  
L'Eglise de Berneuil-sur-Aisne » de Georges RAMBAUD - adapté par Daniel GUEGUEN

Berneuil est une localité très ancienne. Des médailles d'argent et de bronze, des poteries rouges, datant de l'époque romaine, ont été découvertes sur le coteau de Berneuil et les sarcophages découverts, près de la carrière Rolet, dateraient des premiers temps.

### 1) DONATION DE BERTHE

Nous ne savons rien sur la localité de Berneuil jusqu'au 14 janvier 824 : à cette date, Berthe, fille de Charlemagne, remit sa « villa » de Berneuil, appelée **Bernogellum**, à l'Abbaye Saint Médard de Soissons. A cette époque l'Abbaye, qui avait reçu de nombreuses reliques, dont la plus fameuse était celle de Saint Sébastien, attirait de nombreux pèlerins.

Le nom de Berneuil a souvent évolué au cours du temps :

Bernolio en 849

Bernoil vers 1220

Bernuile vers 1242

Vernolium en 1308 puis Vernoilum en 1320

De Bernolio en 1332 puis Bernueilg en 1337

Bernueil en 1492 puis Berneul

Bernoil en 1530 puis Bernoeul vers 1530

Enfin Berneuil puis Berneuil sur Aisne en 1840

Hilduin 1<sup>er</sup>, abbé de Saint Médard, procéda à la réfection totale de la basilique construite sous les Mérovingiens. Pour cela, il fit construire un oratoire qui devait servir provisoirement d'église, dédiée à la Sainte Trinité, à la Sainte Vierge et à tous les Saints. L'intention de Berthe était de doter cette petite église (de Berneuil) de revenus, d'aider ainsi Hilduin, tout en obtenant des prières pour elle et son père.

L'église ne semble avoir été en usage qu'au IX<sup>ème</sup> siècle ; la construction, laissée à l'abandon après l'achèvement de la réfection de la basilique, ne subit aucune restauration. Cette donation, confirmée l'année suivante par le pape Eugène III, fut renouvelé par Charles Le Chauve en 842 ainsi que toutes les donations pieuses faites aux religieux et celles à venir.

Charles Le Chauve fit confirmer, de nouveau, cette donation à Saint Médard par le pape Jean VIII, lors de son voyage à Rome le 2 janvier 876.

Et comme Charles Le Chauve vint à mourir sur ces entrefaites, les moines profitèrent du séjour du roi Louis Le Bègue à Saint Médard, où il passa Noël 877, pour solliciter, par l'intermédiaire de la reine Adélaïde, une confirmation des dispositions que Charles Le Chauve avait décidées.

Périodiquement les souverains confirmeront ces dispositions

Vers le milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, un mouvement communal vit le jour dans le Soissonnais. Devant l'ampleur de ce mouvement, les moines de Saint Médard s'efforcèrent de le contenir en restant les maîtres et accordèrent des aménagements et des franchises aux habitants de certaines localités :

C'est ainsi qu'en 1189-1190 l'abbé Bertrand de Coucy accorda à Berneuil une chartre de franchise. Il organisa la mairie sous la surveillance du prieur de Rethondes : les droits étaient précisés et recueillis par un maire, un doyen et trois échevins aidés de sergents.

## **2) Evolution du domaine de Berneuil**

Nous retrouvons, plus tard, le village partagé en trois parties correspondant à la division naturelle faite par les deux ruisseaux, le Val et le Glaire, descendants des Hauts plateaux vers l'Aisne :

- la partie occidentale, à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, limitée par le ruisseau Val, appartenait au royaume de Saint Louis. Celui-ci fit don de parcelles à l'Abbaye Notre Dame de la Joie Sainte Claire (emplacement du château de Sainte Claire) créée par Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, en 1234, pour y construire des bâtiments claustraux. Cette Abbaye reçut ce nom à cause des reliques de cette Sainte, vierge et martyre, que les fidèles venaient honorer. Elles acquirent même une grande célébrité par les miracles qu'elles y opéraient, surtout en faveur de malades atteints d'ophtalmie.

- la partie orientale, dite Mont Berneuil, fut rattachée au domaine d'Attichy, possédée dès le XII<sup>ème</sup> siècle par la maison de Montmorency, mais se trouvait sous la juridiction de Saint Médard de Soissons.

- la partie centrale, pourvue d'une enceinte, était aussi sous la juridiction de Saint Médard de Soissons, mais sera constituée en vicomté.

Ces trois parties communiquaient par des portes, dont les vestiges perdurèrent longtemps.

## **3) Incidence de la guerre de Cent ans et des guerres de religion**

Nous connaissons les événements qui se sont passés à l'Abbaye de la Joie et qui sont relatés par Emile Coet dans sa notice historique et statistique sur les communautés de l'arrondissement de Compiègne en 1883 : « lors du siège de Compiègne en 1430, des anglo-bourguignons ravageaient les environs ; ils se présentèrent devant l'Abbaye qui, sans défense, tomba aux pouvoirs des ennemis : les religieuses s'enfuirent, les logis furent incendiés, les bestiaux enlevés ».

Pendant les guerres de religion, les Huguenots pillèrent l'Abbaye, devenue prieuré en 1567.

### Les événements jusqu'à la révolution de 1789

Les trois parties connurent un sort différent.

- La partie orientale

Le domaine, possédé par la maison de Montmorency dès le XII<sup>ème</sup> siècle, fut partagé

après la mort du dernier héritier, Guy de Montmorency, qui décède en 1267.

René de Marillac, maréchal, hérite des droits sur Attichy le 9 juin 1665.

La petite fille de René, Marie-Madeleine de la Fayette, avait épousé, en 1706, Charles-Louis Bretagne, Duc de la Trémoille, Pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi. Elle hérita de René de Marcillac, en 1719, du domaine d'Attichy, érigé en marquisat, de la Baronnie de la Ferté, de terres dans le Perche et d'un certain nombre d'immeubles à Paris.

Charles-Armand-René, son fils, Duc de la Trémoille, recueillit cet héritage considérable (dont un petit château construit au XVIIème siècle : le château de Berneuil). Attichy resta dans la maison de la Trémoille jusqu'à la révolution de 1789.

Le Duc de la Trémoille portait le nom de Vicomte de Berneuil.

Les biens de la famille de la Trémoille ont été confisqués le 2 novembre 1792.

- La partie occidentale

L'église de l'Abbaye de La Joie, incendiée par les Huguenots en 1567, ne fut rebâtie qu'en 1684. Les bâtiments et les dépendances furent mis en vente comme biens nationaux : Louis-Henri Danger, major des dragons, chevalier de Saint Louis, s'en rendit adjudicataire, moyennant 40 000 livres le 28 décembre 1790.

En 1817, les bâtiments claustraux furent démolis.

Le domaine passa ensuite, en 1821, au prince de La Trémoille, puis en 1836 au Duc de Coigny et enfin, à la fin du siècle, à Monsieur Lagarde, conseiller général.

Aujourd'hui, s'élève un château moderne, dit château de Sainte Claire. Monsieur Lagarde finança, en 1888, la restauration de la chapelle de Sainte Claire de l'église de Berneuil.

- La partie centrale

Cette partie dépendait en 1718 du domaine du seigneur de Marcillac, à l'exception de l'église qui dépendait du diocèse de Soissons.